

## **Le Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour les personnes handicapées de grande dépendance**

### **Compte rendu de l'action du 4 août 2006 au siège du parti Ecolo**

Même si nous étions moins nombreux pour notre 12<sup>ème</sup> sit-in, en cause sans doute la pluie et les vacances, le dynamisme des membres et sympathisants du GAMP qui, depuis bientôt un an dénoncent publiquement le manque de places pour personnes handicapées de grande dépendance, n'a pas été affecté. Nous avons été accueilli par Madame Isabelle Durand, secrétaire fédérale et Madame Nicole Maréchal, ancienne Ministre de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté Française. Celles-ci ont excusé l'absence de Madame Braeckman en vacances.

Très informée de la problématique qui nous occupe, Mme Durand nous a assuré de l'intérêt que porte son parti à ces questions qui relèvent partiellement de la compétence de la Ministre Huytebroeck en charge, à Bruxelles, de la politique du handicap aux collèges de la COCOF et de la COCOM. Elle nous a aussi fait part du combat qu'a mené Ecolo pour le refinancement de la Communauté Française et qu'il mène actuellement pour celui de la COCOF, et nous a rappelé les actions menées Mr. Detienne, Ministre des Affaires sociales au Gouvernement wallon lors de la précédente législature.

Nous avons rappelé les origines et les motivations de notre combat et exposé plusieurs situations concrètes qui mettent en évidence l'acuité de la question. Nous lui avons fait part de nos craintes par rapport à certains blocages, projets Hoppa, Condorcet ..., mais aussi du fait qu'alors que tous les ministres compétents avaient été alertés en vue du Gouvernement conjoint du 10 juillet, le sujet, malgré de multiples promesses, avait été retiré de l'ordre du jour. Nous nous interrogeons sur la volonté politique à trouver des solutions et à envisager une politique globale du handicap.

Quand le débat aura-t-il lieu ? Nous tirons la sonnette d'alarme au nom des familles qui vivent des situations dramatiques dans le silence.

C'est toute une population fragilisée dont l'avenir mérite l'attention. Or la situation est figée depuis plus de 10 ans, les données démographiques, médicales et pathologiques, sociales, familiales et institutionnelles se sont complètement modifiées.

Il devient donc urgent de mettre autour de la table non seulement les différents niveaux de pouvoirs concernés mais aussi, les administrations, les pouvoirs organisateurs des institutions, les mutuelles ...

Faire du bricolage ne sert à rien, c'est une autre politique qu'il faut mettre en place ainsi que des mécanismes de solidarité. C'est de la responsabilité du monde politique.

Nous avons épinglé l'ineptie en terme de politique globale de la prise en charge des enfants handicapés durant leur jeunesse et de son abandon complet à leur majorité, faute d'infrastructures adaptées, avec de lourdes conséquences en terme de perte des acquis, de régressions, de placements dans des hôpitaux psychiatriques (dont le coût financier est plus que doublé) et de retombées humaines catastrophiques.

Nous avons également signalé les risques de léser à nouveau les plus défavorisés lors d'une renégociation avec le non marchand ainsi que les conséquences du gel ou du non respect des accords de coopération Bruxelles/Wallonie mais aussi avec la Communauté Française (IMP).

Quant à la cellule de crise qui sera mise en place à Bruxelles, nous avons insisté pour qu'elle ne se perde pas en préalables administratifs mais qu'elle soit opérationnelle dans les plus brefs délais, ce qui paradoxalement suppose des places ... qui n'existent pas !.

Enfin, nous avons mis l'accent sur la nécessité d'avoir non seulement des institutions et des services adaptés mais aussi des infrastructures accessibles ainsi qu'un personnel formé et compétent, faute de quoi, places supplémentaires, court séjour, répit, BAP, convention nominative... seront inopérables car incapables d'accueillir ou de prendre en charge les personnes de grande dépendance et surtout en l'absence de budget.

Mme Durand nous a répondu :

- qu'elle était personnellement ébranlée par les situations qui lui ont été exposées ;
- que nous avons raison de nous adresser aux partis politiques qui peuvent induire les politiques mises en place ;
- que les blocages tels que ceux des projets Hoppa, Condorcet, n'étaient pas dus uniquement au politique mais que d'autres raisons (indivision, architecte...) étaient en cause ;
- qu'il fallait également obtenir des mesures de défiscalisation pour les familles ;
- qu'il fallait donner des droits, un statut et un revenu à la personne aidante membre de la famille qui s'occupe de la personne handicapée, et envisager des formes de congés (exemple : congé pour soins palliatifs) ;
- qu'elle avait bon espoir que le projet de décret sur le court séjour et le répit passe en 2ème lecture au gouvernement de la COCOF ;
- que Mme Huytebroeck ne savait pas faire beaucoup avec les moyens qui lui étaient alloués ;
- que l'interministériel avait déjà fonctionné avec succès (soins de 1° ligne) ;
- que la question du refinancement de la COCOF était le point central des enjeux des élections de 2007 et que l'ensemble des partis francophones s'attelaient à cette question de manière à ne pas se présenter en ordre dispersé lors des futures négociations gouvernementales et à ne pas accepter n'importe quoi.

En fin d'entretien Mme Durand nous a promis de veiller à ce que :

- Mme Huytebroeck nous revoie après le vote des dispositions actuellement en discussion.
- Mme Huytebroeck relance la conférence interministérielle et les accords de coopération Bruxelles/Wallonie et qu'elle remette à l'ordre du jour du prochain Gouvernement conjoint la problématique du manque de place pour les personnes handicapées de grande dépendance.
- Mme Braeckman réactive la Commission des Affaires sociales au Parlement Francophone Bruxellois dont les travaux ne sont pas terminés.
- Le parti Ecolo s'emploie à faire avancer les arrêtés en cours de discussion là où il est en place et à relayer les interpellations parlementaires (rôle de l'opposition).
- Le parti Ecolo défendra le refinancement de la COCOF mais aussi une juste répartition des budgets qui seront acquis.
- Le statut de l'aidant (déduction fiscale, crédit d'impôt ...) soit discuté.

Enfin, elle nous a suggéré de relancer les différents partis avant les élections par le dépôt d'un memorandum.

Mme Maréchal quant à elle nous a assuré de son soutien, son passage au Gouvernement de la Communauté Française lors de la précédente législature l'ayant placée au cœur de ces problèmes.

Nous avons remercié nos interlocutrices pour l'accueil qu'elles nous ont réservé et insisté sur la bonne suite à assurer à nos revendications.

Pour le GAMP :

Claire Borchgraeve – 02 / 522.05.23 – 0473 / 86 43 34